

La lettre de l'Éducation



Aux parents des écoles de Saint-Martin-le-Vinoux

Juillet 2020

Madame, Monsieur,

Voici les actualités de cette fin d'année scolaire.

Dossiers d'inscription 2020-2021

Contrairement aux années précédentes, les dossiers pour les inscriptions de la Récré'active, de l'accueil de loisirs, de la restauration et du transport scolaire, seront à remplir en ligne à partir du 6 juillet. Les pièces justificatives pourront également être transmises en ligne.

Pour vous connecter, rendez-vous sur le portail famille, sur le site Internet de la ville. Vous devrez renseigner votre identifiant et votre mot de passe.

Pour les personnes qui n'ont pas d'accès à Internet, le dossier pourra être fait auprès du service Education.

Les inscriptions seront possibles à partir du 1^{er} août, une fois le dossier établi et les factures réglées.

Facturation des services périscolaires

Le temps de garderie du midi de 11h30 à 13h30 mis en place pour les enfants dont les deux parents travaillent ou télétravaillent (sur présentation d'un justificatif des deux employeurs) est facturé 1€ pour tous.

Afin d'avoir cette tarification unique pour ce temps de garde, le service Education a inscrit les enfants sur le créneau de la Récré'active 2. Ainsi, dans la prochaine facture, les inscriptions en Récré'active 2 correspondent donc aux inscriptions à l'accueil du midi.

La garderie du matin (7h45 – 8h20) et le périscolaire du soir (garderie) de 16h30 à 17h30 sont facturés aux tarifs habituels.

Accueil de loisirs

Les « Eclats de rire » accueillent les enfants pendant les vacances d'été dans les locaux de l'école du Néron. La capacité d'accueil totale est de 48 enfants.

L'accueil de loisirs est dans un premier temps, réservé aux enfants dont les deux parents travaillent (sur présentation d'un justificatif des deux employeurs). Une liste d'attente est mise en place pour les autres familles. Pour la première quinzaine de juillet, toutes les demandes ont pu être prises en compte.

Des activités manuelles, culturelles, ludiques et sportives sont proposées. Un atelier sur le thème des insectes sera proposé sur la deuxième quinzaine de juillet.

Des sorties pique-nique à la journée seront organisées les mardis ou jeudis. Le programme détaillé est disponible en mairie et sur le site Internet (www.saint-martin-le-vinoux.fr).

Le service Education vous souhaite un très bel été et de très bonnes vacances.

Pour « Un été en liberté » la Ville vous propose :

- une sélection de spectacles gratuits aux 4 coins de la Ville (<https://www.saint-martin-le-vinoux.fr/3705-a-venir.htm>)
- des animations gratuites, ludiques et éducatives dans les parcs communaux (<https://www.saint-martin-le-vinoux.fr/3973-animations-d-ete.htm>)

Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux
educ@smlv.fr
Tel: 04 76 85 14 50